

*Privilège—M. Yewchuk*

**Une voix:** Et voilà!

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Holt:** Je pourrais demander des excuses pour l'attaque qu'on a dirigée contre moi pendant mon absence, en prétendant que j'étais...

**Une voix:** Il n'y a personne qui veuille vous attaquer, Simma.

**Mme Holt:** Vous avez peur et vous êtes lâches aussi. Vous m'accusez de couardise, en prétendant...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**Mme Holt:** Le député a laissé entendre...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**Une voix:** Un peu de tenue.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Sauf erreur, l'objet de l'intervention du député de Vancouver Kingsway est de vérifier certains doutes au sujet de la question de privilège. Je ne suis pas sûr qu'il y ait question de privilège jusqu'à présent, mais cela ne saurait tarder.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Holt:** Merci, monsieur l'Orateur. Je vois par la transcription qu'ils ont donné à tous et chacun de leur côté l'occasion de parler contre moi, mais ils ne sont pas capables d'écouter ma réponse maintenant.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Holt:** La deuxième chose qui justifierait des excuses, c'est que ce passage suppose que j'avais peur de venir ici affronter le député. Un député aurait dit:

Elle savait qu'il en serait question; c'est pourquoi elle n'est pas ici.

Ma parole, moi avoir peur d'un homme!

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Mais l'inverse n'est pas vrai.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Holt:** Aucun homme ne me fait peur; certainement aucun de ceux d'en face, quelle que soit mon admiration pour quelques-uns—mais ils sont rares.

La troisième raison pour laquelle je pourrais exiger des excuses, monsieur l'Orateur, c'est qu'il me déplaît beaucoup qu'on vous ait dit, à vous ou à un autre député, que j'ai laissé entrevoir un conflit d'intérêts lorsqu'on fait appel aux connaissances professionnelles d'un député pour l'aider, lui ou elle, à s'acquitter des lourdes et importantes responsabilités qui lui sont confiées à la Chambre.

Je n'exige évidemment pas d'excuses pour aucune de ces raisons, et je ne m'attends pas non plus que vous en exigiez de moi, compte tenu de ce qui a été vraiment dit et de la remarque des députés conservateurs qui a provoqué ma deuxième remarque dont le député s'est plaint, c'est-à-dire que les ministériels membres du comité n'étaient pas médecins et n'étaient donc pas qualifiés pour siéger au comité. Le député qui s'est plaint à vous aussi amèrement, ou un de ses voisins, n'a pas pris la peine de vous dire que

[Mme Holt.]

c'était cette interpellation qui avait provoqué une riposte à laquelle il ne s'attendait pas et qu'il n'a guère prise, et qui l'a poussé à prendre la parole à la Chambre et à exiger que toute la Chambre suspende ses travaux afin que lui, et les médecins du parti conservateur, puissent recevoir des excuses.

**Une voix:** Des excuses à \$219 la minute.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Holt:** Vous connaissez la citation, monsieur l'Orateur, je ne la répéterai donc pas, mais il a oublié de vous rapporter ce qu'ils ont dit: «Où sont les médecins du côté des ministériels?» Ils ont dit: «Où sont vos médecins», ce à quoi j'ai répondu, et je pense à juste raison, qu'il vaudrait mieux que les gens qui donnent des services pour lesquels nous payons commençons à poser quelques questions, et que nous, les ministériels du comité, avons incontestablement le droit d'en poser.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Holt:** Il était également faux de prétendre comme cela a été consigné dans le harsard que j'avais eu le dernier mot. Même si j'ai souvent le dernier mot, et j'aime assez cela, cette fois je ne l'ai pas eu.

Quant à savoir si j'ai dit qu'il y avait conflit d'intérêts lorsqu'un député profitait de son expérience, c'est parfaitement faux et cela nous fait du tort à tous. Au contraire, je crois très important que nous ayons à la Chambre des représentants de toutes les professions, de l'industrie, du commerce et des travailleurs pour que la Chambre soit vraiment formée de gens du commun et que les représentants de toutes les circonscriptions canadiennes puissent faire profiter la Chambre de leurs connaissances. C'est ainsi que la population peut être bien représentée.

Les connaissances spéciales de chaque député ont une valeur inestimable pour le Canada. Je n'ai jamais dit qu'il y avait conflit d'intérêts quand chacun de nous profitait de ses connaissances.

**Une voix:** Donnez-lui deux cents et qu'elle en finisse.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Holt:** Vous êtes des lâches.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Holt:** Monsieur l'Orateur, ce sont des lâches. Je n'ai jamais dit qu'il y avait conflit d'intérêts lorsque nous profitons de l'expérience acquise dans notre vie commerciale ou professionnelle. C'est le député d'Athabaska qui s'est mis ça en tête et pas moi. En fait, le député de Simcoe-Nord (M. Rynard), l'un des médecins de l'opposition au comité a été grandement félicité pour sa contribution, fondée sur son expérience de médecin et de député. Il a bien compris l'esprit du bill C-68, ce que d'autres semblent ne pas avoir fait. Les oppositionnels ont appuyé vivement l'Association médicale canadienne quand ces derniers se sont lamentés, prétendant qu'on les sacrifiait au nom de l'austérité—comme un enfant giflé par un père exaspéré et qui encaisserait la gifle parce qu'il se trouve justement à bonne portée au bon moment.